

Question écrite du Groupe Ecologiste

Lutte contre les îlots de chaleur urbains dans la Ville de Bordeaux

Monsieur le Maire, chers collègues,

Dans votre rapport sur la situation en matière de développement durable en 2016, présenté lors du conseil municipal du 26 février 2018, vous indiquez :

« Confrontée à un **allongement avéré des périodes de fortes chaleurs et à une nécessaire adaptation au changement climatique**, Bordeaux Métropole a réalisé en 2014 et 2015 une étude diagnostic sur les îlots de chaleur et de fraîcheur urbains (respectivement ICU et IFU) de son territoire. (...)

De nombreux critères participent au phénomène d'îlots de chaleur urbains : densité urbaine, taille de l'agglomération, activités humaines, mais également la couleur de la ville, ses matériaux, sa densité végétale, sa géographie, et d'autres critères sur lesquels il est possible d'agir à plus ou moins grande échelle.

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique il est indispensable d'améliorer la connaissance sur les îlots de chaleur afin d'informer et d'accompagner les citoyens et les aménageurs du territoire, sur les conséquences en matière de santé et d'environnement, des choix architecturaux et urbains lors de l'aménagement de nos villes. C'est dans ce contexte qu'est né l'outil « Score ICU ».

Développé par ECIC pour la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole, l'outil a été mis en application sur plusieurs sites pilotes dont le projet Brazza. Il permet d'évaluer des projets d'aménagement de deux façons :

- **à partir de sites déjà aménagés** pour lesquels l'outil s'appuie sur les cartes satellites infrarouges existantes ;
- **à partir d'un travail de projection d'un état futur** réalisé en recoupant les différentes données récoltées par prospection sur site (type de sols, albédos et végétation, photographies infrarouges) et par modélisation des ombres portées des bâtiments. Cette cartographie qualitative, permet de hiérarchiser les températures des zones les unes par rapport aux autres. »

Dans le cadre des aménagements urbains de notre ville, nous souhaiterions que l'outil score ICU soit mis à la disposition des élu-e-s et des citoyens, afin de mesurer ces indices sur les projets **avant et après réalisation**, notamment concernant **la Place Gambetta**, dont la réhabilitation doit induire prochainement l'abattage de 18 marronniers de grande taille aux potentialités de rafraîchissement de l'air et d'ombre incomparables avec de petits sujets replantés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer comment vous entendez utiliser cet outil dans les aménagements en cours et à venir, et en particulier Place Gambetta, afin de mesurer la pertinence de ce projet vis-à-vis de notre nécessaire adaptation au changement climatique.

MME CALMELS

Madame TOUTON. On va donner tout d'abord la parole à Madame JAMET.

MME JAMET

Madame le Maire, Chers Collègues, dans votre rapport sur la situation en matière de développement durable en 2016, présenté lors du Conseil municipal du 26 février 2018, vous indiquez : « Confrontée à un allongement avéré des périodes de fortes chaleurs, et à une nécessaire adaptation au changement climatique, Bordeaux Métropole a réalisé en 2014 et 2015 une étude diagnostic sur les îlots de chaleur et de fraîcheur urbains, respectivement ICU et IFU de son territoire ». De nombreux critères participent au phénomène d'îlots de chaleur urbains : densité urbaine, taille de l'agglomération, activités humaines, mais également la couleur de la ville, ses matériaux, sa densité végétale, sa géographie, et d'autres critères sur lesquels il est possible d'agir à plus ou moins grande échelle.

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, il est indispensable d'améliorer la connaissance sur les îlots de chaleur afin d'informer et d'accompagner les citoyens et les aménageurs du territoire sur les conséquences en matière de santé, d'environnement, des choix architecturaux et urbains lors de l'aménagement de nos villes. C'est dans ce contexte qu'est né l'outil « Score ICU ». Développé par ECIC, pour la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole, l'outil a été mis en application sur plusieurs sites pilotes dont le projet Brazza.

Il permet d'évaluer des projets d'aménagement de deux façons :

- à partir des sites déjà aménagés pour lesquels l'outil s'appuie sur des cartes satellites infrarouges existantes,
- à partir d'un travail de projection d'un état futur réalisé en recoupant les différentes données récoltées par prospection sur site (type de sol, albédos et végétation, photographies infrarouges) et par modélisation des ombres portées des bâtiments. Cette cartographie qualitative permet de hiérarchiser les températures des zones les unes par rapport aux autres.

Dans le cadre des aménagements urbains de notre ville, nous souhaiterions que l'outil score ICU soit mis à la disposition des élus et des citoyens afin de mesurer ces indices sur les projets avant et après réalisation, notamment concernant la Place Gambetta, dont la réhabilitation doit induire prochainement l'abattage de 18 marronniers de grande taille aux potentialités de rafraîchissement de l'air et d'ombre incomparables avec des petits sujets replantés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer comment vous entendez utiliser cet outil dans les aménagements en cours et à venir, et en particulier Place Gambetta, afin de mesurer la pertinence de ce projet vis-à-vis de notre nécessaire adaptation au changement climatique.

Je vous remercie.

MME CALMELS

Madame TOUTON.

MME TOUTON

Oui, merci. Quelques éléments de réponse à cette question du Groupe Écologie Les Verts.

Bordeaux Métropole organise au cours du mois de juin 2018 trois sessions de formation et de test de l'outil score ICU à destination des agents métropolitains en charge de projets d'aménagement de l'espace public. Comme vous l'avez dit, cet outil permet d'accompagner les aménageurs sur l'évolution des îlots de chaleur ou de fraîcheur urbains aux différentes étapes du projet d'aménagement. Plus concrètement, pour chaque site étudié, 2 scores compris entre 0 et 1 sont calculés, un pour l'état initial et un pour l'état futur, montrant ainsi l'impact des aménagements sur le confort climatique et permettant d'orienter le choix des aménagements définitifs. À moyen terme, il est envisagé que chaque projet métropolitain d'aménagement puisse être évalué au titre de sa contribution à l'adaptation au changement climatique. C'est déjà le cas à Bordeaux pour Brazza et Niel.

Le marché de travaux d'aménagement de la Place Gambetta est en cours, et cela laisse peu de marges de manœuvre pour faire évoluer le projet. Cependant, l'outil score ICU sera néanmoins testé. Pour autant, sachez que différentes démarches préalables ont été faites Place Gambetta : étude phyto, étude paysagère, relation avec l'UNESCO, ABF, etc. Le projet est bâti pour une meilleure intégration des végétaux avec le patrimoine architectural, d'où le choix de supprimer les marronniers qui font actuellement barrière avec les façades, et de mettre en place des strates herbacées plus diversifiées qui mettent en valeur les façades. Aujourd'hui, il y a 38 arbres sur la Place Gambetta. Demain, il y en aura 65. Aujourd'hui, il y a 2 400 m² d'espaces verts. Demain, il y en aura 3 600. Cela contribuera à n'en pas douter, à terme, au rafraîchissement de l'air.

MME CALMELS

Merci. Monsieur JAY, vous souhaitiez intervenir pour un point qui n'était pas à l'ordre du jour.

Intervention de Monsieur François JAY

M. JAY

Merci Madame le Maire, Chers Collègues, Robert MÉNARD, Maire de Béziers et fondateur de Reporters sans frontières, a été insulté, diffamé, frappé et jeté à terre par des élus et des militants extrémistes de Gauche et du Centre.

MME AJON

(sans micro, inaudible).

M. JAY

La municipalité de Béziers a porté plainte contre les auteurs de ces violences et également en diffamation contre Aziz SKALLI, Fabien ROBERT et Naïma CHARAÏ.

MME CALMELS

Madame AJON, quand vous parlez, vous vous plaignez quand il y a du bruit. Donc, là, je pense que la démocratie fait qu'on s'écoute. On s'écoute. En l'occurrence, nous avons décidé d'accorder au Front National le droit de parole à la fin de ce Conseil.

M. JAY

Merci Madame le Maire. Il est regrettable qu'un Adjoint au Maire de Bordeaux soit impliqué dans cette affaire de violence contre un Maire. Ses comportements sont indignes d'un élu, et très graves. Je suis choqué que les responsables politiques de notre Région n'aient pas protesté suite à cette agression. Rappelez-vous les déclarations de soutien lorsque Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET avait été agressée ; agression indigne que nous avons condamnée. Je suis scandalisé que ceux qui ont appelé à la haine et à la censure de Robert MÉNARD n'aient pas présenté leurs excuses au Maire de Béziers. Ce serait le minimum. Comment en démocratie peut-on empêcher des élus de dialoguer ? Je vous propose de voter une condamnation de ces violences. Ne pas condamner, ce serait encourager.

MME CALMELS

Monsieur JAY, il a été décidé de vous donner la parole, et je voudrais simplement vous dire que nous ne partageons pas forcément ni l'attitude ni les propos de Monsieur MÉNARD. Pour autant, nous sommes en démocratie, et tout le monde a le droit de s'exprimer, et je pense que c'est même l'honneur de la démocratie que de respecter le droit d'expression, et évidemment de condamner tout acte de violence.

En revanche, je reprendrai simplement votre terme quand vous parliez d'un Adjoint qui aurait été « impliqué » en précisant qu'il n'était absolument présent sur le lieu de cette action. Donc, j'imagine que vous faites référence à des propos probablement sur les réseaux sociaux. En tout cas, il n'était pas physiquement présent.

M. JAY

Oui, ce n'était pas un *tweet* ou quelque chose comme ça, c'était un communiqué de presse.

MME CALMELS

En l'occurrence, ce sont des mots, et il n'a pas encouragé la violence, et vous le savez, je crois qu'ici dans cette enceinte, nous condamnons tous les actes de violence.

Merci mes Chers Collègues. Bonne soirée.

La séance est levée à 18 heures 02